



# Communiqué de presse

Bruxelles, 15 janvier 2021 (11.00 heures)

## **KBC se montre plus ferme encore à l'égard des combustibles fossiles.**

**KBC renforce de nouveau sa politique en matière de combustibles fossiles à partir du 1er avril 2021. Les signaux forts et persistants qui émanent de la société concernant l'utilisation et l'exploitation des combustibles fossiles nuisibles à notre planète incitent KBC à passer à la vitesse supérieure. Le resserrement de la politique sur les combustibles fossiles concerne l'octroi de crédits, les assurances, la fourniture de conseils, de même que les investissements dans l'industrie du charbon. La limitation des émissions de CO2 provenant de l'utilisation de combustibles fossiles et le passage à des sources d'énergie alternatives sont essentiels pour maîtriser les changements climatiques. KBC s'est toujours engagée à aider ses clients entreprises dans le processus de conversion. Avec cette nouvelle politique, KBC indique clairement et concrètement ce qu'elle attend d'eux. En se montrant plus ferme, KBC contribue activement à la réalisation des objectifs du *Collective Commitment to Climate Action* des Nations Unies, qu'elle a cosigné en 2019. KBC redouble aussi d'efforts pour réduire sa propre empreinte écologique.**

### **Plan de transition obligatoire pour l'industrie charbonnière et les centrales au charbon**

**Johan Thijs, CEO du Groupe KBC:** *"Cette décision va encore renforcer les effets de l'ajustement majeur de notre politique à l'égard du charbon, qui remonte au 1er juillet 2020. Depuis cette date, nous n'acceptons plus comme nouveaux clients les entreprises du secteur énergie qui exploitent des centrales au charbon ou qui sont actives dans l'extraction ou la transformation du charbon à des fins énergétiques. Nous nous montrons aussi beaucoup plus stricts envers les clients existants de ce secteur: la dépendance maximale à l'égard de la production d'énergie à base de charbon a été réduite de 50% à 25%. En prenant le pouls de la société, nous constatons que celle-ci pose des exigences de plus en plus sévères en termes de comportement durable. Nous tenons à ce que notre politique de développement durable soit dynamique et évolutive. Celle-ci doit être ajustée activement afin de refléter l'évolution des attentes de la société. À partir du 1er avril 2021, nous élargirons dès lors notre politique aux entreprises de tous les secteurs et nous imposerons des conditions supplémentaires aux clients existants: ils devront présenter un plan de transition prouvant qu'ils auront totalement éliminé le charbon d'ici 2030".*

Les grandes entreprises devront présenter ce plan avant la fin de l'année 2022; les petites entreprises bénéficieront d'une année supplémentaire. Par ailleurs, elles ne seront pas autorisées à développer ou à remplacer leur capacité actuelle de production d'énergie à partir du charbon.

KBC impose aussi des restrictions supplémentaires aux fournisseurs des entreprises productrices de charbon et des centrales à charbon: la nouvelle politique stipule que KBC ne financera plus ou n'assurera plus les transactions spécifiques pour les composants essentiels au fonctionnement de ces entreprises et centrales (p.ex. tours de refroidissement, bandes transporteuses, installations techniques, machines d'extraction...).

## Une politique d'investissement plus stricte pour l'exposition au charbon

Outre ces nouvelles mesures en matière d'octroi de crédits, d'assurances et de fourniture de conseils, KBC applique depuis le 1er janvier 2021 une politique d'investissement plus stricte, tant pour les fonds d'investissement de KBC Asset Management que pour son propre portefeuille d'investissement : les sociétés minières qui extraient du charbon<sup>1</sup> seront désormais exclues de tous les fonds d'investissement, tout comme les services aux collectivités qui tirent plus de 25 % de leur énergie du charbon. Ces activités sont désormais exclues de tous les fonds d'investissement, mais le charbon - à côté d'autres combustibles fossiles - était déjà exclu des fonds durables de KBC Asset Management.

## KBC joue résolument la carte de la mobilité verte pour son personnel en Belgique

Au début de cette année, KBC a introduit une nouvelle politique de mobilité verte pour son personnel en Belgique afin de contribuer à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Pour une entreprise de services comme KBC, 61 % de ces émissions sont liées à la mobilité. Pour limiter les effets des déplacements professionnels, KBC encourage le télétravail et les réunions virtuelles. KBC stimule aussi l'utilisation des transports publics, du vélo et des voitures électriques. Au cours des prochaines années, KBC veut encourager son personnel à passer au maximum à la conduite électrique, en proposant un package complet comprenant une voiture de leasing électrique, une borne de recharge à domicile et une carte de recharge. Ces *incentives* permettront de réduire l'empreinte écologique de l'entreprise et de son personnel.

## Les agences internationales de notation ESG récompensent les efforts de KBC

En 2020, KBC est parvenue à réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre de 56 % par rapport à 2015 (-42 % en 2019). La part de l'électricité verte dans la propre consommation d'énergie a encore augmenté, pour atteindre 87% (83% en 2019). D'ici 2030, KBC vise à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 80% par rapport à 2015 et à recourir exclusivement à l'électricité verte. D'ici fin 2021, KBC sera climatiquement neutre en compensant la différence.

*"Les efforts soutenus de KBC pour contribuer activement à la lutte contre le réchauffement climatique sont récompensés par les agences de notation internationales. Nous avons obtenu un score plus élevé de S&P Global / RobecoSAM et figurons à nouveau dans le célèbre Sustainability Yearbook 2021. Le CDP ("Carbon Disclosure Project - Climate Change") nous a décerné le A- Leadership et pour la deuxième année consécutive son logo Supplier Engagement Leadership. Sustainalytics nous classe parmi les institutions financières ayant le meilleur score en matière de risques ESG (Environment, Social & Governance).*

*En Belgique, nous avons reçu au début de cette année le Sustainability Report Award de l'Institut des réviseurs d'entreprises (IRE) dans la catégorie "Best Pioneering SDG 2030 Agenda", ce qui prouve la qualité de nos politiques de développement durable et de la politique à long terme qu'elles promeuvent" conclut Filip Ferrante, General Manager Corporate Sustainability KBC Groupe.*

---

### KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

### Service presse

Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé  
Tél. 02 429 85 44 Sofie Spiessens  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)  
Restez au courant de nos [solutions innovantes](#)

---

<sup>1</sup>À l'exception du charbon destiné à la production d'acier, car il n'existe pas d'alternative énergétique viable pour ce procédé.